

deesuisse

Association faîtière de l'économie des
énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Rapport annuel 2023



Mentions légales

Texte : aeesuisse
Maquette : CRK

Illustrations :
Couverture : ewz
Faits marquants et Groupe professionnel Bâtiment : Ernst Schweizer AG
Portraits : CRK

Table des matières

5	Avant-propos du président	24	Communication et relations publiques
8	Faits marquants de 2023	24	Réseaux sociaux et site web
10	Politique	25	Initiatives
11	Windexpress	25	Forum Stockage d'énergie Suisse
11	Loi climat	30	À propos de nous
11	Acte modificateur unique	30	Ligne directrice
13	Projet de loi pour l'accélération des procédures	31	Champs d'action
13	Révision de la loi sur le CO ₂	31	Thématiques centrales
13	Autres engagements de l'aeesuisse	32	Membres
16	L'aeesuisse dans les cantons	33	Comité directeur
17	Conférence des sections	34	Conseil scientifique
17	Événements	35	Secrétariat
17	Révision de la législation cantonale sur l'énergie	36	Groupes professionnels
18	Programmes d'encouragement cantonaux	40	Bilan et compte de résultat
18	MoPEC 25		
18	Votation sur la loi climat		
18	Mesures ponctuelles		
19	Projets phares		
20	Intergroupe parlementaire Énergies renouvelables		
21	Événement durant la session d'été sur le thème : les grands projets renouvelables seront-ils vraiment plus faciles à réaliser à l'avenir ?		
21	Événement durant la session d'automne : sécurité d'approvisionnement grâce au stockage électrique et thermique		



Avant-propos du président

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport annuel 2023 de l'aeesuisse.

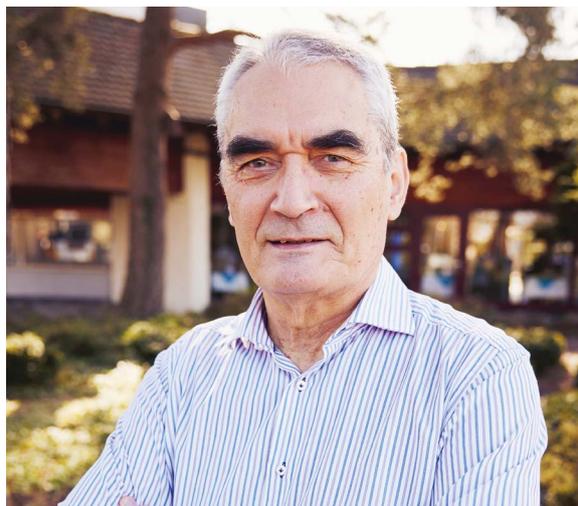
Nous sommes confrontés à des défis majeurs en matière de politique énergétique et climatique. La Suisse reste très dépendante de l'étranger en matière d'énergie. Il est d'autant plus important que nous réduisions rapidement et résolument notre dépendance nocive aux énergies fossiles. À cet effet, nous devons accélérer le développement des énergies renouvelables et améliorer considérablement l'efficacité énergétique. De toute évidence, la transition énergétique est le seul moyen pour la Suisse d'assurer durablement sa sécurité d'approvisionnement à long terme.

Malgré ces défis, l'année 2023 a été extrêmement fructueuse pour l'aeesuisse: nous avons par exemple contribué de façon déterminante à l'adoption de la loi climat – le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers – par une nette majorité des électrices et électeurs suisses. En 2023, nous avons également lancé la réorganisation de l'aeesuisse. Avec cette nouvelle organisation, nous prenons en compte la forte croissance que connaît l'aeesuisse, tant en termes de nombre de membres que d'influence politique.

Une étape-clé dans la politique énergétique

L'adoption par le Parlement de la loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables est particulièrement décisive pour l'avenir énergétique et l'aeesuisse. Au cours des deux dernières années, nous avons accompagné de très près le processus politique portant sur ce que l'on appelle l'acte modificateur unique, en nous engageant de manière extrêmement fructueuse et constructive dans votre intérêt, chers membres.

L'acte modificateur unique constitue une étape-clé dans la politique énergétique de la Suisse. Avec le nouveau cadre juridique pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, le Parlement pose les jalons pour la mise en place et le développement ciblés d'un approvisionnement basé sur les énergies renouvelables.



Pourtant, nous n'avons guère le loisir de savourer cette avancée: de façon fort regrettable et irresponsable, d'aucuns ont cherché à faire barrage à la transition énergétique en lançant un référendum contre l'acte modificateur unique, qui bénéficie pourtant d'un large soutien. Nous sommes toutefois confiants dans la capacité de ce projet à susciter une majorité en sa faveur au sein de l'électorat. En tant qu'aeesuisse, nous allons une fois de plus nous engager en première ligne de la campagne de votation en faveur de ce projet décisif.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre soutien pour ces missions déterminantes et tenons à vous remercier une nouvelle fois, chers membres, pour la confiance que vous accordez à notre travail.

En dépit de tous ces défis, nous pouvons globalement nous targuer d'avoir su garder le cap et guidé la politique énergétique et climatique sur la bonne voie. Nous restons vigilants et veillons à faire progresser la mise en œuvre concrète.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Gianni Operto'.

Gianni Operto, président



« L'aeesuisse s'engage résolument pour des causes qui nous tiennent également à cœur, à moi-même et à ma direction : la décarbonation, la promotion des énergies alternatives et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Sur tous ces aspects, qui constituent des priorités économiques et environnementales sur la voie de la transition énergétique, nous sommes de proches partenaires, notamment en ce qui concerne la construction de nouvelles installations photovoltaïques. Merci beaucoup ! »

Christoph Ammann,
Conseiller d'État
Canton de Berne



**Faits marquants
de 2023**

Alliance économique historique pour la loi climat

Le 18 juin 2023, les électeurtrice-s ont clairement adopté la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique avec 59.1% des voix, un résultat réjouissant. À l'initiative de l'aeesuisse et de swisscleantech, une centaine d'associations et d'entreprises, fédérées au sein de l'alliance « Économie suisse pour la loi sur le climat », s'étaient prononcées en faveur d'un engagement contraignant pour la neutralité climatique de la Suisse d'ici 2050 et avaient mené ensemble une campagne de votation intensive. La loi et l'ordonnance correspondante, définissant concrètement les moyens mis en œuvre, doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025.



1^{er} Congrès national de l'énergie thermique de l'aeesuisse

Le 23 mai 2023, le premier Congrès national de l'énergie thermique de l'aeesuisse s'est tenu au Haus der Wirtschaft à Pratteln (Bâle). Dans le cadre de cet événement, placé sous la devise « La transition thermique en pratique ! », des intervenant-e-s de prestige ont débattu de la manière de réaliser concrètement un approvisionnement en chaleur renouvelable, avec près de 250 invité-e-s issu-e-s du monde de l'économie, de la science, de la politique et de l'administration. La décarbonation du secteur du chauffage est une mesure essentielle pour atteindre les objectifs climatiques.

Forum Stockage d'énergie Suisse

En 2023, le Forum Stockage d'énergie Suisse (FSES) a également organisé deux tables rondes virtuelles, réunissant chacune plus d'une centaine de participants. En novembre, le FSES a par ailleurs publié le compendium « Stockage de l'énergie électrique et sécurité d'approvisionnement ». Le compendium met en lumière l'intégration des accumulateurs à batterie stationnaires – et de plus en plus souvent aussi mobiles – dans le système global, la valorisation durable des matières premières et l'importance du stockage en batterie pour la Suisse en tant que pôle de recherche et d'activité économique.

Conseil scientifique: transformation indispensable du système énergétique

Dans une appréciation critique, le conseil scientifique salue les scénarios des Perspectives énergétiques 2050. Pour atteindre l'objectif d'une Suisse climatiquement neutre d'ici 2050, une transformation conséquente du système énergétique s'impose. Sa mise en œuvre doit commencer sans tarder. Elle est financièrement viable et bénéfique pour l'économie.

Les cantons veulent la transition énergétique

Dans tous les parlements cantonaux, on trouve des majorités favorables à la transition énergétique. 2023 en a une nouvelle fois donné la preuve. En 2023, les lois sur l'énergie de la plupart des cantons étaient déjà conformes aux MoPEC 14 ou venaient d'être révisées en conséquence. Les premiers cantons vont même déjà plus loin et adoptent des modules des MoPEC 25. De même, les programmes d'encouragement cantonaux n'ont jamais été aussi populaires qu'en 2023. À cela s'ajoutent diverses interventions ponctuelles visant à optimiser les marchés au profit des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le Parlement adopte l'acte modificateur unique

Après environ deux ans de débats, le Parlement a adopté à une large majorité (177 voix contre 19 au Conseil national et à l'unanimité au Conseil des États) la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (acte modificateur unique). Avec le nouveau cadre juridique pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, le Parlement pose les jalons pour la mise en place et le développement ciblés d'un approvisionnement en énergie renouvelable. L'aeesuisse a étroitement accompagné le processus politique et s'est constamment impliquée de façon constructive. Cela a permis de déboucher sur un projet de loi bien équilibré et susceptible de recueillir une majorité – une étape importante pour la politique énergétique suisse.

Politique

L'année 2023 marque une étape-clé dans la politique énergétique suisse. Au terme d'un processus de près de deux ans, le Parlement a adopté la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Lors de la session d'automne, 177 conseillères et conseillers nationaux ainsi que l'ensemble des membres du Conseil des États ont approuvé ce projet de loi fondamental. En tant qu'aeesuisse, nous avons travaillé intensivement et avec persévérance à ce compromis essentiel pour la restructuration de notre système énergétique. En juin déjà, le plébiscite de la loi climat, en guise de contre-projet à l'initiative sur les glaciers, avait donné matière à réjouissance, puisque la population validait ainsi l'année 2050 comme échéance contraignante pour l'objectif de zéro émission nette. En même temps, lors de sa session d'hiver, le Conseil national a adopté une loi sur le CO₂ qui est loin d'être suffisante pour atteindre les objectifs climatiques décidés par le peuple. C'est pourquoi, en tant qu'aeesuisse, nous sommes conscients que nous devons rester en première ligne. D'ailleurs, pour courir un marathon dans les meilleures conditions, il est capital de se fixer des objectifs intermédiaires à atteindre. La loi climat a ainsi été une victoire d'étape, nous confortant sur notre trajectoire. De même, nous nous réjouissons de la large approbation de l'acte modificateur unique par le Conseil national.

Windexpress

Le 16 juin 2023, le Parlement a adopté la loi fédérale sur l'accélération des procédures d'autorisation pour les projets d'installations éoliennes, parfois surnommée « Windexpress ». La procédure accélérée doit s'appliquer aux projets d'énergie éolienne d'intérêt national dont les plans d'affectation sont déjà entrés en vigueur. Ces règles s'appliquent jusqu'à une puissance installée supplémentaire de 600 MW. À partir du 1^{er} février 2024, le canton est responsable de l'octroi du permis de construire pour ces projets. En outre, les voies de recours contre les décisions relatives aux permis de construire sont limitées: la contestation est uniquement recevable auprès du Tribunal cantonal supérieur et le recours devant le Tribunal fédéral n'est possible que pour clarifier des questions juridiques de principe. Le projet devrait profiter directement à 49 installations éoliennes, qui tripleront le volume annuel d'énergie éolienne produite en Suisse pour atteindre quelque 520 GWh.

Loi climat

Le 18 juin 2023, les électeur·trice·s ont clairement adopté la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique avec 59.1% des voix, un résultat réjouissant. À l'initiative de l'aeesuisse et de swisscleantech, une centaine d'associations et d'entreprises, fédérées au sein de l'alliance « Économie suisse pour la loi sur le climat », s'étaient prononcées en faveur d'un engagement contraignant pour la neutralité climatique de la Suisse d'ici 2050 et avaient mené ensemble une campagne de votation intensive. Avec l'adoption de cette loi, le remplacement des chauffages au mazout, au gaz et électriques par des systèmes de chauffage respectueux de l'environnement sera encouragé à hauteur de deux milliards de francs supplémentaires. Les entreprises industrielles et commerciales employant des technologies innovantes pour une production respectueuse de l'environnement pourront bénéficier de subventions à hauteur de 1.2 milliard de francs supplémentaires. La loi et l'ordonnance correspondante, définissant concrètement les moyens mis en œuvre, doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Acte modificateur unique

Le 29 septembre 2023, après environ deux ans de délibérations, le Parlement a achevé la révision de la législation sur l'énergie et sur l'approvisionnement en électricité et a présenté un projet équilibré, susceptible de recueillir une majorité. Ce projet qualifié d'acte modificateur unique est une étape-clé dans la politique énergétique suisse et comprend diverses mesures ciblées et efficaces dans l'esprit de la Stratégie énergétique 2050. Le nouveau cadre légal apporte une contribution décisive à la sécurisation de l'approvisionnement en électricité de la Suisse et à la réalisation des objectifs climatiques.

Dans le détail, l'acte modificateur unique régit les points-clés suivants :

Objectifs de développement

Le Parlement s'est prononcé en faveur d'objectifs de développement ambitieux. La production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, hors hydroélectricité, doit être portée à 35 TWh d'ici 2035 et au moins 45 TWh d'ici 2050. Le Parlement reprend ainsi les objectifs de développement réclamés par l'aeesuisse.

Conditions-cadres claires pour la planification d'installations énergétiques

Outre des instruments efficaces visant à favoriser la mise en place d'un nouveau système énergétique décentralisé et résilient, le Parlement a également défini à juste titre des conditions-cadres pour la planification et la construction d'installations de production d'énergie renouvelable. Des zones appropriées pour les grandes installations, au sein desquelles la construction pourra se faire de manière simplifiée, doivent ainsi être définies à l'avenir. Des simplifications ont également été mises en place pour la construction d'installations de biomasse en dehors des zones à bâtir.



Bon compromis pour la pondération des intérêts

Selon l'aeesuisse, le fait que le Parlement ait maintenu un bon équilibre entre protection et utilité lors de la pondération des intérêts est fondamental pour que le projet suscite l'approbation d'une majorité : les débits résiduels ne doivent être réduits qu'en cas de situation d'urgence et aucune concession ne doit être faite en matière de protection des prairies sèches. Cela est d'autant plus important que le référendum a été déposé contre l'acte modificateur unique. Les principales associations environnementales ne soutiennent pas le référendum. Si celui-ci devait néanmoins aboutir, l'aeesuisse est prête à mener la campagne de votation : le 15 novembre 2023, conjointement avec l'Association des entreprises électriques suisses (AES) et d'autres représentants de premier plan de l'économie, de la science et de la politique, elle a fondé l'« Alliance pour un approvisionnement sûr en électricité » et a commencé à préparer une campagne de votation d'envergure nationale.

Rétribution minimale pour les énergies renouvelables

Le Conseil fédéral jouit désormais de la faculté de fixer des rétributions minimales applicables à la revente au gestionnaire de réseau pour les installations jusqu'à 150 kW. Cela doit permettre aux petites installations de bénéficier elles aussi d'une certaine sécurité d'investissement. Dans le cadre de l'élaboration de l'ordonnance correspondante, l'aeesuisse s'engagera pour la définition de rétributions minimales appropriées basées sur des catégories de puissance.

Prime de marché flottante

Pour atteindre les objectifs de développement, le Parlement mise sur une prime de marché flottante, un modèle de financement des énergies renouvelables axé sur le marché et efficace, tel qu'il est appliqué dans toute l'Europe. Alors que les petites installations continueront d'être soutenues par une contribution unique d'investissement, les grandes installations à partir de 150 kW de puissance feront l'objet d'appels d'offres publics associés à des primes de marché flottantes. Les offres les plus avantageuses soumissionnées bénéficieront ainsi d'une garantie de rétribution au prix de l'offre. Si le prix de l'énergie fournie dépasse le prix de l'offre, les bénéfices sont reversés au fonds alimenté par le supplément réseau. La prime de marché flottante a été développée par une large alliance du secteur énergétique suisse à l'initiative de l'aeesuisse.

Endettement du fonds alimenté par le supplément réseau

Le fonds alimenté par le supplément réseau – qui sert à subventionner le développement de la production d'électricité renouvelable – doit pouvoir s'endetter. Là aussi, l'aeesuisse s'est engagée en ce sens à titre préparatoire. En permettant l'endettement du fonds alimenté par le supplément réseau, on crée un cadre de financement fiable, favorable aux énergies renouvelables, et on limite considérablement le risque d'une politique du « stop and go ».

Marché de prestations en matière d'efficacité

La thématique centrale de l'efficacité énergétique est également abordée dans l'acte modificateur unique. Le Parlement a ainsi décidé que, pour contribuer à l'efficacité énergétique, les logements de vacances devraient être équipés de commandes de chauffage intelligentes d'ici 2035. Cela vise notamment à améliorer la sécurité d'approvisionnement en hiver. Le Parlement réclame par ailleurs la création d'un marché de prestations dans le domaine de l'efficacité. Les fournisseurs d'énergie doivent satisfaire à des objectifs d'amélioration continue en matière d'efficacité électrique en mettant en œuvre des mesures d'efficacité chez les consommateurs finaux. S'ils n'atteignent pas les objectifs fixés, ils doivent acquiescer des attestations de mesures visant à accroître l'efficacité auprès de tiers. L'aeesuisse est intervenue en tant que médiatrice pour aboutir à cette solution de compromis.

Exonération de redevance de réseau pour le stockage décentralisé

L'aeesuisse se félicite tout autant du fait que le Parlement se soit prononcé en faveur d'une exonération de la redevance de réseau pour les moyens de stockage décentralisés avec consommation finale, créant ainsi des conditions-cadres pertinentes pour une exploitation rentable d'une grande partie des accumulateurs décentralisés. Politiquement très engagée en faveur de cette solution, l'aeesuisse ne peut que se réjouir de cette décision. Grâce au développement rapide de l'électromobilité, les batteries de voitures pourront notamment mettre à disposition d'énormes capacités de stockage dans les années à venir. Une récente étude de l'EPF de Zurich montre que l'intégration intelligente des batteries de voitures électriques peut réduire le coût du système électrique de jusqu'à 6.5 milliards de francs.

Financement solidaire des renforcements de réseau

La décision de répartir solidairement entre les consommateurs d'électricité de toute la Suisse les renforcements de réseau nécessaires en vue de l'injection d'énergie renouvelable représente aux yeux de l'aeesuisse une étape importante et allant dans le bon sens. Pour les extensions au niveau le plus bas du réseau, un montant forfaitaire doit être versé au gestionnaire de réseau sans qu'une autorisation de l'EiCom ne soit nécessaire.

Les coûts de renforcement de certaines lignes de raccordement doivent eux aussi être répartis au niveau national. Cela favorise les lignes situées entre la limite du terrain accueillant une installation de production d'énergie renouvelable et le point de raccordement au réseau.

Communautés électriques

L'aeesuisse salue aussi tout particulièrement la décision d'améliorer les conditions-cadres pour les communautés électriques locales (CEL). Le modèle existant des regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) a fait ses preuves dans la pratique et a notamment permis de mieux rentabiliser les installations photovoltaïques. De plus, les consommateur-trice-s réuni-e-s en RCP bénéficient de tarifs préférentiels pour l'électricité produite près de chez eux. Il s'agit désormais de permettre la création de communautés électriques locales dont les membres sont reliés entre eux de façon intelligente via le réseau de distribution. La taille d'une CEL peut s'étendre au périmètre d'une commune. La remise sur la redevance d'utilisation du réseau peut atteindre 60%.

Projet de loi pour l'accélération des procédures

Les procédures d'autorisation en plusieurs étapes actuellement en vigueur pour les projets énergétiques sont d'une complexité disproportionnée dans le contexte des défis actuels. C'est pourquoi l'aeesuisse se félicite des efforts accomplis par le Conseil fédéral et le Conseil national pour accélérer et simplifier les procédures de développement des énergies renouvelables. Il reste toutefois important que les optimisations de procédures prévues ne se concentrent pas exclusivement sur les installations de production d'énergies renouvelables, mais s'étendent également au développement du réseau à tous les niveaux ainsi qu'au stockage d'énergie.

Révision de la loi sur le CO₂

Lors de l'examen de la loi sur le CO₂ durant la session d'hiver, le Conseil national a suivi le Conseil des États sur des points importants, ce qui l'a conduit à adopter un texte globalement insuffisant. Ainsi, comme le Conseil des États avant lui, le Conseil national a échoué à décider d'une augmentation pertinente de la taxe incitative sur les combustibles d'ici 2030. Concernant l'affectation partielle de la taxe sur le CO₂, le Conseil national a également suivi la décision peu courageuse du Conseil des États et s'est prononcé contre une augmentation. Afin de garantir le financement de l'important Programme Bâtiments, l'aeesuisse réclame une augmentation de l'affectation partielle – de 33% actuellement à un peu moins de la moitié – comme l'avait initialement proposé le Conseil



fédéral. L'aeesuisse salue en revanche la décision du Conseil national de redéfinir un objectif national responsable en matière de réduction du CO₂. Il a ainsi décidé que 75% des réductions de CO₂ d'ici 2030 devaient être réalisées sur le territoire national, ce qui génère de la valeur ajoutée dans le pays et renforce la position de la Suisse en tant que pôle d'innovation et d'activité économique.

Autres engagements de l'aeesuisse

- Prise de position sur des modifications d'ordonnances relevant de l'OFEN et de l'OFEV
- Prise de position sur la loi fédérale sur la surveillance et la transparence des marchés de gros de l'énergie (LSTE)
- Prise de position sur le crédit d'engagement destiné au programme d'encouragement de la recherche SWEETER
- Prise de position sur la réserve d'électricité
- Collaboration à l'alliance « Logistique sans énergie fossile »
- Collaboration à divers groupes de travail au niveau fédéral et cantonal
- Nomination de Fabienne Thomas au Conseil de l'organisation du territoire (COTER)
- Simplification des permis de construire pour l'installation de pompes à chaleur en extérieur
- Échange intensif au sein de son propre réseau, avec les instances politiques et administratives, ainsi qu'avec les organisations et associations alliées



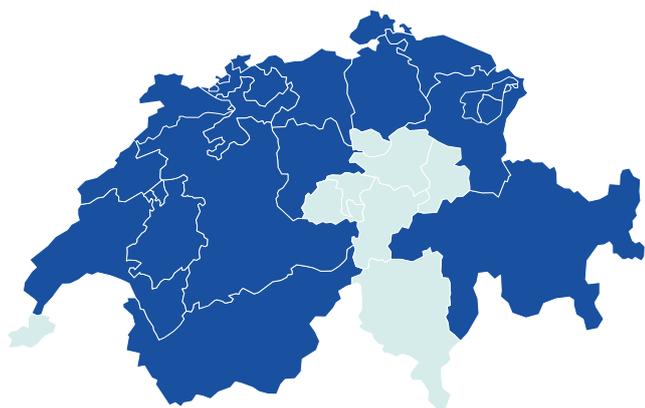
« L'énergie solaire se développe actuellement à un rythme soutenu sur les toitures de Suisse, mais cela ne suffira pas à assurer notre approvisionnement, surtout en hiver.

En complément, il est indispensable de passer la vitesse supérieure en matière d'énergie éolienne, d'installations solaires alpines, de biomasse, d'accumulateurs de chaleur saisonniers, ainsi que sur les projets de la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique et en termes d'investissements dans l'efficacité énergétique. »

Martin Neukom,
Conseiller d'État
Canton de Zurich

L'aeesuisse dans les cantons

En Suisse, environ 50% de la consommation finale d'énergie sert à la production de chaleur. Les cantons étant responsables du cadre réglementaire dans le secteur du bâtiment, ils sont par conséquent en mesure d'influencer près de la moitié de la consommation énergétique du pays. L'aeesuisse est directement présente dans 14 cantons via ses sections et partenaires, et active dans 18 cantons au total avec des partenaires. Cela lui permet de participer activement à l'élaboration du cadre légal au niveau cantonal. Elle défend en outre les intérêts de ses membres et collabore à des projets phares.



L'aeesuisse est présente dans 18 cantons avec ses propres sections ou via des organisations partenaires. Et elle projette de renforcer encore sa présence.

En matière de politique cantonale, le travail de l'aeesuisse couvre les aspects suivants :

- soutien des sections en termes de contenu ;
- coordination des sections ;
- coordination au niveau de la Confédération et des cantons.

L'aeesuisse propose à ses sections et à leurs membres les prestations suivantes :

- soutien aux démarches administratives ;
- représentation directe des intérêts des membres ;
- suivi des activités politiques de l'administration et du Parlement ;
- comparaison des cadres légaux cantonaux ;
- échange d'expériences entre les sections.

Les sections peuvent ainsi consacrer toutes leurs forces au travail politique de fond. Leurs activités vont de la participation à des consultations aux campagnes de votation, en passant par la fourniture d'informations techniques au Parlement, l'organisation d'événements parlementaires et les relations avec les médias. Là aussi, l'aeesuisse apporte son soutien quand cela est judicieux et souhaité.

Conférence des sections

Afin de coordonner les activités dans les cantons, l'aeesuisse organise chaque année une conférence des sections. Celle-ci a également eu lieu en 2023 et a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par les présidents des sections. L'objectif principal était de favoriser les échanges entre les différentes régions.



Événements

En 2023, des rencontres de sessions ont été organisées dans les cantons de Berne, Lucerne, Bâle-Campagne et Saint-Gall. Tous les événements parlementaires ont connu une bonne fréquentation et ont été activement mis à profit pour présenter des thèmes d'actualité du point de vue des branches et discuter avec les décideur·e·s politiques.

De plus, les assemblées générales des sections sont généralement associées à une manifestation, ce qui permet d'organiser chaque année des événements dans presque tous les cantons. Outre les sujets d'actualité tels que le besoin de main-d'œuvre qualifiée ou la sécurité d'approvisionnement, le renforcement du réseau est toujours une thématique abordée lors de ces manifestations.

Révision de la législation cantonale sur l'énergie



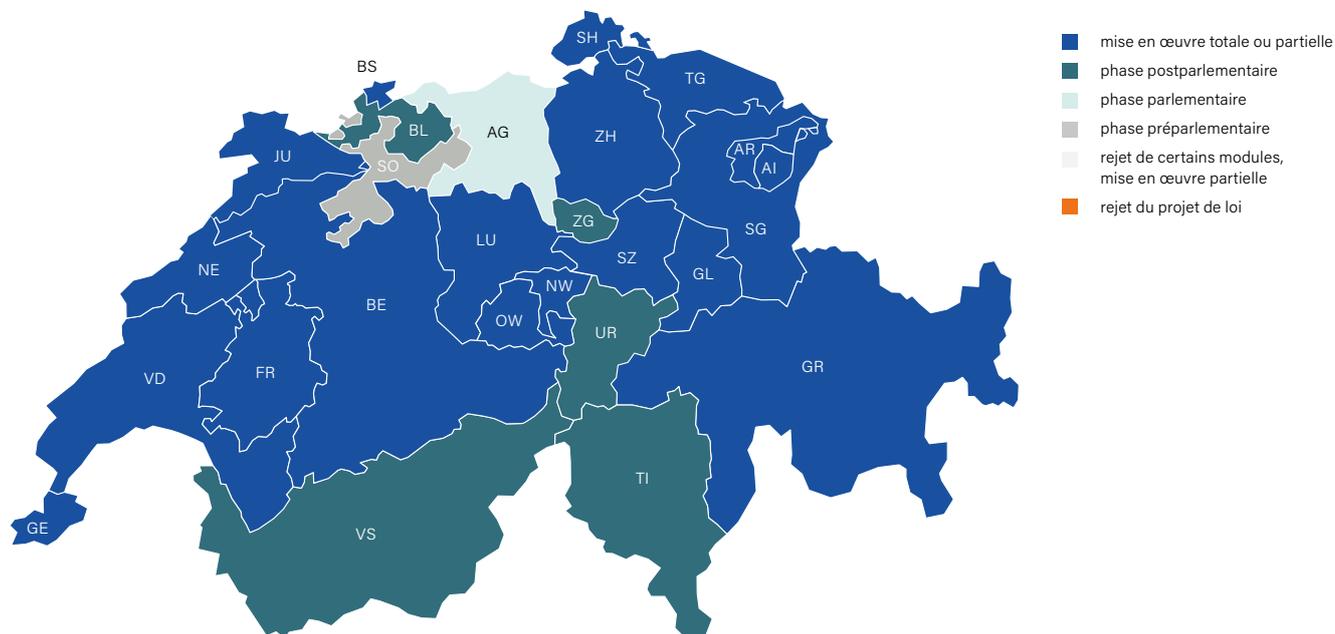
Les principaux composants de la politique énergétique cantonale sont les lois sur l'énergie et les programmes d'encouragement. L'aeesuisse soutient la transposition des modèles de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC)

dans les législations cantonales. Cette année l'aeesuisse a également participé à la consultation sur les modules E et F des MoPEC 25 afin de poursuivre le développement de la politique énergétique cantonale.

Depuis 2014, l'aeesuisse et ses sections ont pris part au processus politique de révision des lois cantonales sur l'énergie dans 26 cantons avec la même devise: « plus de valeur, moins de CO₂ ».

Fin 2023, avec les travaux menés par Bâle-Campagne, Uri, Zoug et le Valais, 4 des 26 cantons avaient révisé leur législation en matière d'énergie conformément aux modèles de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014). Dans les cantons d'Argovie et de Soleure, le processus politique est encore en cours. Le canton de Bâle-Campagne organisera un référendum en 2024.

Même si la mise en œuvre concrète des différents modules varie fortement d'un canton à l'autre, force est de constater que presque tous les cantons sont en train de mettre en place un approvisionnement efficace à base d'énergie renouvelable. Outre la participation active aux consultations, des articles de presse connexes ont été publiés et d'innombrables entretiens ont été menés avec des responsables politiques et des associations.



Programmes d'encouragement cantonaux

À côté des lois sur l'énergie, les programmes cantonaux d'encouragement constituent le principal instrument de politique énergétique des cantons.

Pour la troisième année consécutive, le Programme Bâtiments peut faire état de versements notables. Avec près de 425 millions de francs de subventions, le programme a atteint l'an dernier un record historique, dépassant de 18% les contributions versées l'année précédente. Cette évolution s'est traduite par un épuisement des fonds du Programme Bâtiments, qui n'est plus en mesure de satisfaire aux exigences actuelles des cantons comme prévu. Pour maintenir leurs offres, les cantons devront désormais financer leurs programmes d'encouragement grâce à des recettes fiscales au lieu d'employer les fonds issus de l'affectation partielle de la taxe sur le CO₂, comme c'était le cas jusqu'à présent. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette sans puiser davantage dans les recettes fiscales, le Programme Bâtiments doit être développé.

MoPEC 25

Les modèles de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) sont édictés par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). La dernière version, qui date de 2014, est actuellement révisée module par module. Les deux premiers modules – « autoproduction d'électricité » et « production de chaleur » – ont été mis en consultation cette année. L'aeesuisse a élaboré une prise de position dans le cadre du groupe professionnel Bâtiment, qu'elle a fait adopter par le comité directeur.

À la lumière de l'expérience de la mise en œuvre des MoPEC 14 dans les cantons, la mise en œuvre des MoPEC 25 s'annonce elle aussi hétérogène. Certains cantons disposent d'ores et déjà d'une législation – en vigueur ou en cours de consultation – allant au-delà des modifications proposées, alors que d'autres cantons luttent encore aujourd'hui pour mettre en œuvre des modules issus des MoPEC 14. Dans ces cantons, un nouveau durcissement au cours des années à venir pourra difficilement susciter l'adhésion d'une majorité. C'est pourquoi, certains cantons risquent de s'éloigner

encore davantage les uns des autres dans leurs prescriptions, ce qui constituerait une reculade pour leur harmonisation. L'aeesuisse fera valoir sa position dans les cantons au cours des prochaines années, afin d'y faire progresser la transition énergétique.

Votation sur la loi climat

En 2023, une grande partie des ressources des sections cantonales et du secrétariat a été consacrée à la campagne de votation sur la loi climat. L'adoption de cette dernière dans 19 cantons sur 26 a ainsi été un succès pour les sections, hormis dans deux cantons.



Avec la stratégie énergétique en 2017 et la loi sur le CO₂ en 2020, la loi climat était la troisième campagne nationale menée conjointement par l'aeesuisse et ses sections. Ces dernières sont donc de plus en plus en mesure de soutenir des campagnes nationales via des mesures régionales.

Mesures ponctuelles

La mise en œuvre concrète de la transition énergétique se heurte régulièrement à des obstacles imprévus. En raison du nombre croissant de projets concernés, ceux-ci revêtent une importance politique croissante. L'aeesuisse recueille à cet effet les besoins de ses membres afin de les faire valoir sur le plan politique. Les priorités restent toujours le lien avec la pratique professionnelle et les objectifs de l'association.

Simplification du permis de construire pour les pompes à chaleur en extérieur

Dès 2021, l'aeesuisse s'était adressée à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Plusieurs affaires judiciaires avaient suscité des incertitudes dans le secteur quant à l'application du principe de précaution lors de l'installation de pompes à chaleur placées à l'extérieur. Pour lever ces incertitudes, le Conseil fédéral a révisé l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), qui est entrée en vigueur en novembre 2023.

L'aeesuisse salue cette modification qui améliore non seulement la sécurité juridique, mais jette également les bases d'autres simplifications dans les procédures d'autorisations, par exemple une réduction des charges administratives. Des motions en faveur d'une simplification de l'obtention des permis de construire pour l'installation de pompes à chaleur en extérieur ont été déposées dans les cantons de Berne et de Lucerne en 2023. Avec plus d'une dizaine de milliers de nouvelles pompes à chaleur planifiées, les procédures d'autorisation doivent être rationalisées. L'aeesuisse s'implique à ce titre dans les discussions avec l'administration et le gouvernement, et fait office de médiateur pour trouver des solutions efficaces.

Taxation des installations solaires

Une autre thématique ponctuelle est la taxation des installations solaires. Ce sujet a notamment été traité dans le canton de Berne, car l'impôt sur le revenu y est proportionnellement assez important. Sur mandat de l'antenne régionale de la Société Suisse pour l'Énergie Solaire et en collaboration avec des responsables politiques, l'aeesuisse a élaboré des propositions de solutions et les a accompagnées efficacement tout au long du processus parlementaire. Les ajustements entreront en vigueur en 2024.

Projets phares

Prix bernois des entreprises

En 2023, la section de Berne a une nouvelle fois décerné le Prix bernois des entreprises. Le lauréat était la société Beer Holzbau AG, qui a été récompensée pour ses solutions innovantes en matière d'habitat communautaire et de construction climatiquement neutre. L'entreprise développe et réalise des projets de logement qui répondent aux défis sociaux associés au changement climatique, à la consommation des ressources et à l'évolution démographique.

En collaboration avec l'énergie-cluster, la remise des prix a eu lieu dans le cadre de l'événement de réseautage des Energy Future Days, qui a réuni plus d'un millier d'invités au Kursaal de Berne.

<https://aeesuisse.ch/de/unternehmenspreis/>



Intergroupe parlementaire Énergies renouvelables

L'aeesuisse assure le secrétariat de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables. Ce dernier s'engage en faveur de conditions-cadres fiables pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il compte de nombreux membres du Conseil national et du Conseil des États, toutes tendances politiques confondues. La présidence est assurée par la conseillère nationale Christa Markwalder (PLR) et le conseiller national et membre de la CEATE-N Stefan Müller-Altermatt (Le Centre). Après 20 ans de mandat, Christa Markwalder a démissionné du Conseil national et a donc également quitté sa fonction de coprésidente. L'aeesuisse remercie Christa Markwalder pour ses nombreuses années d'engagement sans faille en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. C'est la conseillère nationale Jacqueline de Quattro qui assure désormais la coprésidence aux côtés de Stefan Müller-Altermatt.



Christa Markwalder
Conseillère nationale (PLR)



Stefan Müller-Altermatt
Conseiller national (Le Centre)
et membre de la CEATE-N



Jacqueline de Quattro
Conseillère nationale (PLR)

Événement durant la session d'été sur le thème : les grands projets renouvelables seront-ils vraiment plus faciles à réaliser à l'avenir ?

Le débat sur les conditions-cadres appropriées pour accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique a pris de l'ampleur ces derniers mois. L'acte modificateur unique, l'offensive solaire décidée et l'offensive éolienne prévue sont autant de nouveaux points de repère devant permettre aux investisseurs potentiels de réaliser plus facilement et plus rapidement de grandes centrales électriques renouvelables. Le sujet ne se limite pas aux terrains disponibles, mais concerne aussi les cantons et les communes. Antje Kanngiesser, CEO d'Alpiq, et Jan Flückiger, directeur de l'EnDK, débattront de la facilité de mise en œuvre de ces efforts de réglementation et de leur coordination avec les intérêts des cantons et des communes.

Événement durant la session d'automne : sécurité d'approvisionnement grâce au stockage électrique et thermique

Les contours de la transition énergétique sont de plus en plus nets. Pour que le soleil, le vent et l'eau puissent se compléter de manière à garantir un approvisionnement énergétique fiable de la Suisse tout au long de l'année, des accumulateurs électriques et thermiques sont indispensables. La combinaison de ces derniers doit assurer la stabilisation de la fréquence à court terme, la compensation des fluctuations journalières et le stockage à long terme pour l'hiver. La réalisation de ces accumulateurs peut s'échelonner sur les deux prochaines décennies en fonction de l'augmentation de la production d'énergies renouvelables – mais les jalons doivent être posés dès maintenant. Et ce, non plus seulement dans la perspective d'objectifs lointains, mais dès aujourd'hui par l'intermédiaire de lois et d'ordonnances. Thomas Marti (AES), Thomas Nordmann (FSES), le professeur Tobias Schmidt (ETH Zurich) et Michel Haller (Haute école spécialisée de la Suisse orientale) discuteront des décisions qu'il est nécessaire et juste de prendre.

« Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont les fondements d'une politique climatique réussie. Les opérations de promotion et d'incitation stimulent la responsabilité individuelle en matière d'assainissement énergétique, tout en contribuant effectivement à la sécurité d'approvisionnement et à la promotion de l'innovation. »

Brigit Wyss,
Conseillère d'État
Canton de Soleure





« En cette époque de profondes mutations, il est de notre devoir de convertir l'approvisionnement énergétique à des ressources renouvelables. Nous y accordons le plus grand soin en mettant en balance les avantages et les impératifs de protection.

Ainsi, nous garantissons la meilleure protection possible de notre espace vital, ainsi que la biodiversité, la préservation des paysages et la protection de la faune sauvage dans toutes les régions du canton. »

Susanne Hartmann,
Conseillère d'État
Canton de Saint-Gall

Communication et relations publiques

Réseaux sociaux et site web

La communauté en ligne de l'aeesuisse se maintient à un niveau satisfaisant, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'aeesuisse alimente les réseaux sociaux X, LinkedIn et Facebook avec ses propres contributions, commente l'actualité politique, prend position par rapport aux évolutions et partage également des contenus de tiers

concernant la politique de la Suisse en matière d'énergie et la transition énergétique. Le nombre de personnes touchées par ses contributions a augmenté en 2023 et a même doublé par rapport à l'année précédente pour Facebook. Le site web de l'aeesuisse a été réorganisé, simplifié et rendu plus clair en 2023.



Facebook

2864 followers

Nombre de contributions: 28



X

2286 followers

Nombre de contributions: 145



LinkedIn

2900 followers

Nombre de contributions: 1179

Chiffres de fréquentation du site web

17'033 utilisateurs

25'033 sessions

55'652 pages vues

Durée moyenne de visite :
1 minute 16 secondes

Initiatives

L'aeesuisse pilote trois initiatives thématiques distinctes. Il s'agit d'unités organisationnelles autonomes de l'aeesuisse, qui disposent d'une grande liberté en termes de contenus et d'activités concrètes. Chacune est représentée au comité directeur par un ou une délégué.e.

Forum Stockage d'énergie Suisse



Le Forum Stockage d'énergie Suisse (FSES) s'engage en faveur d'un débat exhaustif et systématique sur le stockage de l'énergie, qu'il s'agisse d'électricité ou de chaleur. L'objectif est de mettre en place un système énergétique sûr, fiable, rentable et écologique, qui tienne compte des besoins de l'économie, de la population et de l'environnement suisses. Le Forum Stockage d'énergie Suisse se considère comme un think tank ouvert, consacré à tous les aspects système relatifs au stockage d'énergie. Il englobe tous les acteurs et toutes les positions, à condition que ceux-ci œuvrent à la transformation du système énergétique décidée par la Stratégie énergétique 2050. Le FSES a pour mission d'organiser et de diffuser des connaissances approfondies sur les diverses possibilités de stockage et de mise en œuvre, sur l'utilisation des accumulateurs d'énergie dans l'intérêt du système et du climat, ainsi que sur les conditions-cadres et les modèles d'activité permettant ce type de mise en œuvre. Il ne conçoit pas le stockage comme une fin en soi. Le FSES est organisé de façon intersectorielle – chaleur, électricité, mobilité – et indépendante de toute technologie, et échange ouvertement avec d'autres entités.

Feuille de route pour le stockage de l'énergie

Le FSES défend lui-même des positions et des exigences étayées par des constats scientifiques et pratiques. Pour son action, il s'inspire de la « Feuille de route pour le stockage de l'énergie », publiée pour la première fois en 2019 et développée dans le cadre des débats sur la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Cette feuille de route démontre sous forme condensée comment des conditions-cadres appropriées permettraient aux solutions de stockage d'énergie de déployer leur considérable potentiel. Ses exigences principales sont les suivantes :

1. Mettre fin aux discriminations existantes en matière de stockage d'énergie électrique et appliquer le consensus de branche.
2. Intégrer le stockage d'électricité et de chaleur tous secteurs confondus.
3. Mettre en place une tarification dynamique du réseau, axée sur les goulets d'étranglement.

Partenaires et donateurs

- Amstein+Walthert
- Energie 360° AG
- eSpectrum AG
- Helion SA
- iBAT Association
- Services techniques de la ville de Saint-Gall
- TNC Consulting AG
- Association Suisse de l'Industrie Gazière ASIG
- Haute école spécialisée bernoise
- Empa
- EPF Zurich
- Haute école de Lucerne HSLU
- OST – Haute école spécialisée de la Suisse orientale
- Institut Paul Scherrer
- Académie suisse des sciences techniques (SATW)
- SUPSI
- Université de Bâle
- Université de Genève
- Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)

Organisation

Équipe principale

L'équipe principale est l'organe gestionnaire et décisionnel du Forum Stockage d'énergie Suisse, responsable de sa direction stratégique et technique. Elle développe des stratégies et des activités concrètes et prépare le contenu des tables rondes.

Membres de l'équipe principale

- Thomas Nordmann | TNC Consulting AG | Porte-parole de l'économie
- Pr Dr Frank Krysiak | Université de Bâle | Porte-parole de la science
- Stefan Brändle | Amstein+Walthert AG | Responsable du groupe de travail « Accumulateurs de chaleur »
- Dr Andreas Hutter | CSEM et président d'iBAT.swiss (depuis 7.2023)
- Philipp Mäder | Swisspower SA (jusqu'en 1.2023)
- Remo Mucha | Helion Energy SA (depuis 2.2023)
- Gianni Operto | aeesuisse
- Dr Christian Schaffner | EPF de Zurich
- Pr Dr Andrea Vezzini | Haute école spécialisée bernoise et président d'iBAT.swiss (jusqu'en 7.2023)
- Dr Oliver Wimmer | aeesuisse

Groupe de travail Accumulateurs de chaleur

Ce groupe de travail se consacre au stockage de chaleur à long terme et s'engage pour l'amélioration des conditions-cadres et des incitations au stockage de la chaleur et du froid.

Membres

- Stefan Brändle | Amstein+Walthert AG | Responsable du groupe de travail
- Pr Dr Luca Baldini | ZHAW Zurich University of Applied Sciences
- Astrid Benz | Energie 360° AG (depuis 9.2023)
- Simon Dalhäuser | aeesuisse
- Dr Gianfranco Guidati | EPF de Zurich
- Dr Michel Haller | Haute école spécialisée de la Suisse orientale (OST)
- Dr Stephan André Mathez | Office fédéral de l'énergie OFEN, Solar Campus GmbH
- Hubert Palla | Association Suisse de l'Industrie Gazière ASIG
- Dr Willy Villasmil | Haute école de Lucerne (HSLU)
- Pr Dr Jörg Worlitschek | Haute école de Lucerne (HSLU)

En tant que délégué du Forum Stockage d'énergie Suisse, Stefan Brändle, responsable du groupe de travail Accumulateurs de chaleur, assure la coordination avec l'« Initiative Chaleur Suisse » (www.waermeininitiative.ch).

Groupe de travail Modèles de stockage

Ce groupe de travail a accompagné et publié les études thématiques « Utilisation d'accumulateurs pour le stockage saisonnier de l'énergie » et « Emplacement optimal des batteries de stockage ».

Membres

- Pr Dr Markus Friedl | Haute école technique de Rapperswil (HSR)
- Dr Tom Kober | Paul Scherrer Institut (PSI)
- Pr Dr Martin Patel | Université de Genève
- Jan Remund | Meteotest AG
- Dr Christian Schaffner | EPF de Zurich
- Simon Schoch | Services techniques de la ville de Saint-Gall
- Pr Dr Hannes Weigt | Université de Bâle
- Pr Dr Jörg Worlitschek | Haute école de Lucerne (HSLU)

Groupe de travail Stockage d'énergie électrique

Ce groupe de travail s'intéresse plus spécifiquement au thème du stockage de l'électricité. Il rédige, actualise et complète régulièrement le « Compendium sur le stockage en batterie ».

Membres

- Dr Jonas Mühlethaler | Haute école de Lucerne | Responsable du groupe de travail (jusqu'en 1.2023)
- Roger Ackermann | eSpectrum AG (depuis 7.2023)
- Pr Maurizio C. Barbato | SUPSI
- Marcel Gauch | Empa
- Olivier Groux | KYBURZ Switzerland AG
- Thomas Nordmann | TNC Consulting
- Christian Ochsenbein | Haute école spécialisée bernoise et iBAT.swiss
- Dr Marius Schwarz | EPF de Zurich (jusqu'en 8.2023)
- Dr Jonas Savelsberg | EPF de Zurich (depuis 8.2023)
- Dr Oliver Wimmer | aeesuisse

Tables rondes

En 2023, le Forum Stockage d'énergie Suisse a une nouvelle fois organisé deux tables rondes dédiées au stockage, qui ont réuni plus d'une centaine de participants chacune.

- 21.6.2023 : « Le stockage de l'énergie et le rôle de l'hydrogène »
- 29.11.2023 : « Sécurité d'approvisionnement grâce au stockage électrique et thermique »

L'ensemble des exposés reste disponible au téléchargement sur le site web du Forum Stockage d'énergie Suisse.

<https://speicher.aeesuisse.ch/fr/table-ronde-sur-le-stockage/>

Rencontre de session de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables

Le 28 septembre 2023, le FSES a organisé la rencontre de session de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables sur le thème « Sécurité d'approvisionnement grâce au stockage électrique et thermique ».

Compendium « Stockage de l'énergie électrique et sécurité d'approvisionnement »

Avec la deuxième édition du compendium sur le stockage en batterie, le Forum Stockage d'énergie Suisse présente un nouveau panorama de la recherche, du développement, de l'intégration système et de la durabilité des accumulateurs à batterie. Étant donné que les connaissances sur les batteries évoluent de façon plus rapide et plus radicale que peu d'autres domaines, le compendium sur le stockage en batterie a volontairement été conçu comme un recueil d'articles sur différentes thématiques pertinentes. Cette deuxième édition s'intéresse notamment à l'intégration des accumulateurs à batterie stationnaires – et de plus en plus souvent aussi mobiles – dans le système global, à la valorisation durable des matières premières et à l'importance du stockage en batterie pour la Suisse en tant que pôle de recherche et d'activité économique. Les contributions sont rédigées par des expert·e·s, puis soumises à une évaluation collégiale par le groupe de travail « Stockage d'énergie électrique » du Forum Stockage d'énergie Suisse.

Le compendium s'adresse au grand public intéressé, aux instances politiques et à l'administration. L'objectif est de traiter de manière compréhensible de sujets complexes en s'appuyant sur des bases scientifiques. Le Forum Stockage d'énergie Suisse y définit également des exigences solidement étayées en faveur d'une intégration des batteries de stockage qui soit bénéfique pour le système et donc pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

[Voir le compendium](#)

« Les cantons ont un rôle clé à jouer dans la transition énergétique, notamment dans la décarbonation et l'assainissement énergétique des bâtiments, qui intègrent de plus en plus des systèmes décentralisés de production et de stockage d'électricité. Concernant le développement de la production d'électricité renouvelable, nous mettons tout en œuvre pour améliorer les conditions-cadres politiques en collaboration avec la Confédération. »

Roberto Schmidt,
Conseiller d'État
Canton du Valais



À propos de nous

En tant qu'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, l'aeesuisse défend les intérêts de 40 associations professionnelles, représentant quelque 42'500 entreprises en Suisse. Son but est de sensibiliser le public et les décideur·euse·s à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la conception des conditions-cadres économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional. À cet effet, l'aeesuisse informe le grand public et les décideur·euse·s, élimine les lacunes de connaissances et les préjugés, noue des relations et favorise le dialogue entre les protagonistes de la politique énergétique, en veillant à toujours garder une attitude factuelle, équitable et non partisane.

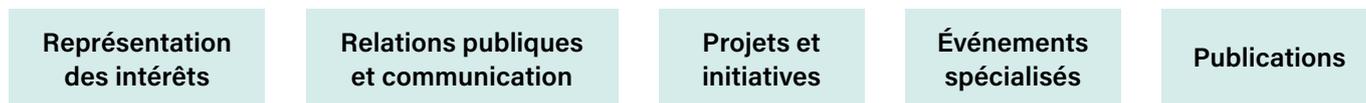
Ligne directrice

L'aeesuisse oriente systématiquement ses activités en fonction des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, mais aussi de la Stratégie énergétique 2050 et des Perspectives énergétiques 2050 de la Confédération. Elle envisage la politique énergétique et climatique comme un concept global et le système énergétique comme un tout: énergies renouvelables (électricité, chaleur, carburant), efficacité énergétique, stockage, infrastructures, d'un point de vue tant central que décentralisé. Dans l'intérêt de ses membres, l'aeesuisse s'engage pour des conditions-cadres favorables à l'économie, permettant de créer durablement de la valeur et de l'emploi en Suisse. Dans cette optique, elle facilite la mise en réseau, informe et favorise le dialogue – toujours de façon concrète, équitable et non partisane.

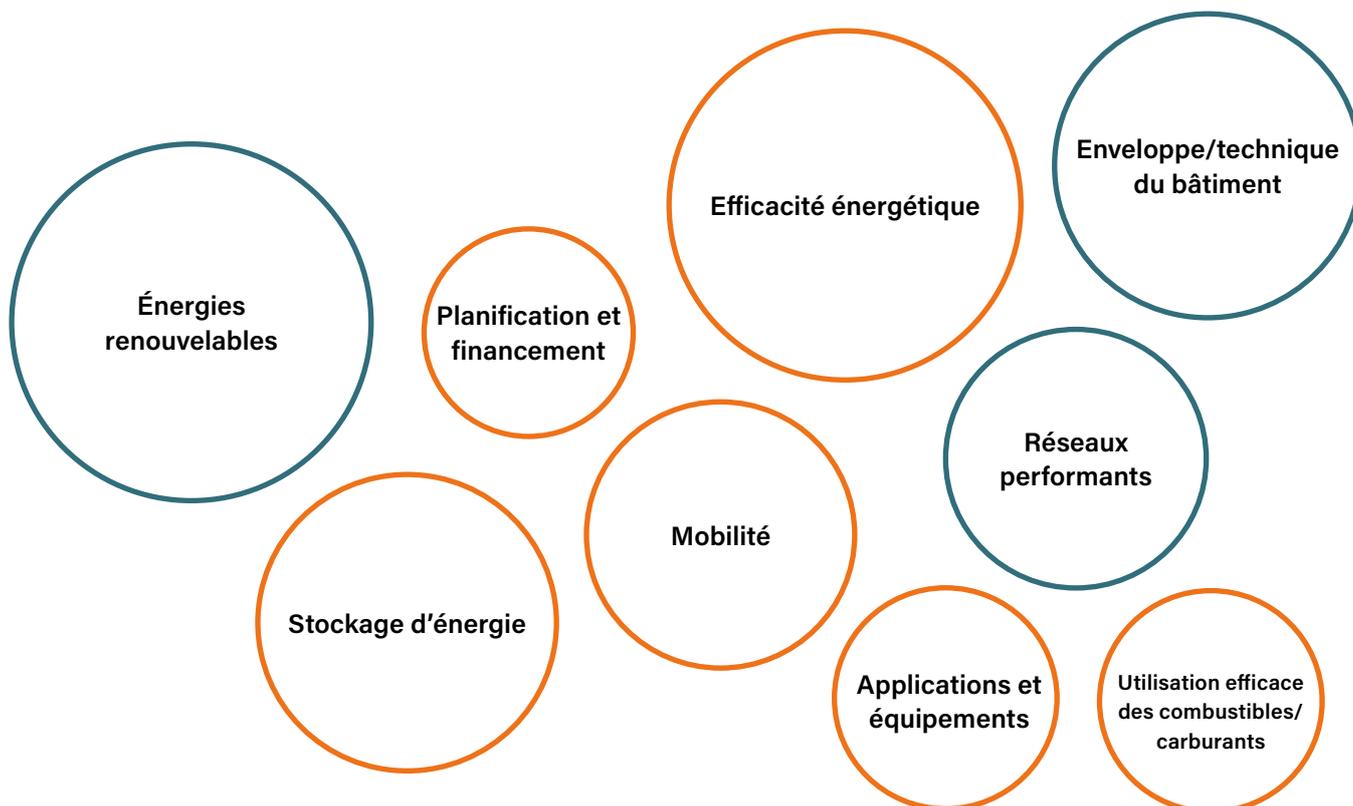
L'engagement, les exigences et les motivations de l'aeesuisse s'articulent autour des points suivants:

1. Objectifs clairs pour les énergies renouvelables
2. Gains d'efficacité constants
3. Décarbonation totale
4. Base pour des investissements durables
5. Vérité des coûts
6. Sécurité d'approvisionnement à long terme
7. Alimentation flexible en énergie
8. Maillage international et collaboration étroite avec l'Europe
9. Renforcement de la recherche et du développement
10. Formation de l'opinion et acceptation

Champs d'action



Thématiques centrales

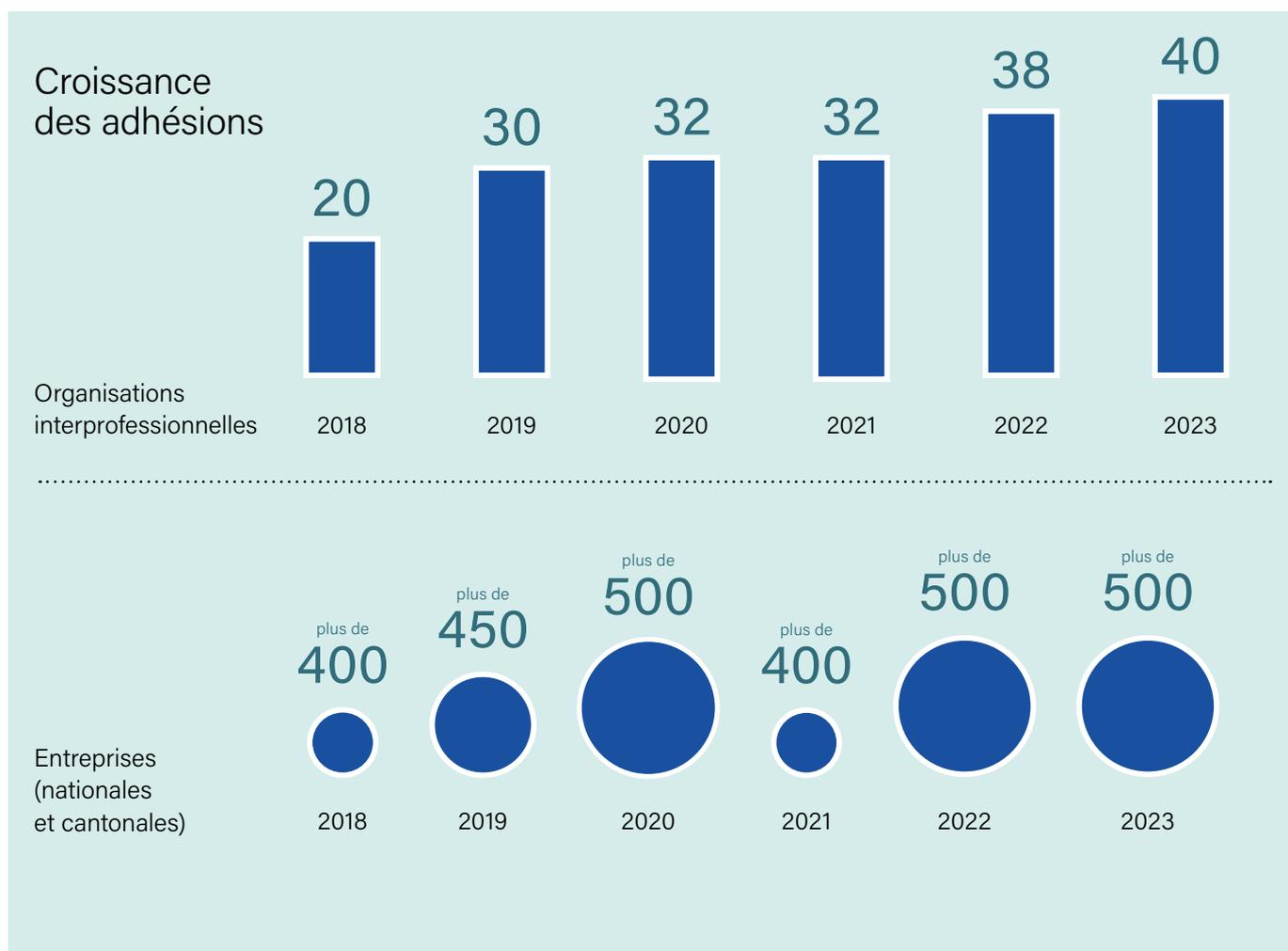


Membres

L'aeesuisse réunit sous son égide les principales fédérations spécialisées, associations professionnelles et entreprises commerciales de Suisse qui s'engagent en faveur des énergies renouvelables, de l'énergie et d'un avenir énergétique durable.

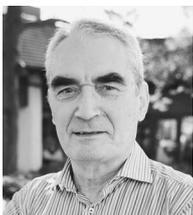
Un aperçu complet de l'ensemble des membres est disponible sur aeesuisse.ch

L'aeesuisse est essentiellement financée par les cotisations de ses membres.



Comité directeur

Le comité directeur de l'aeesuisse s'est réuni cinq fois au total et a discuté de questions stratégiques et politiques.



Gianni Operto
Président
Operto AG



Jacqueline de Quattro
Vice-présidente
Conseillère nationale PLR



Priska Wismer-Felder
Vice-présidente
Conseillère nationale
Centre / CEATE-N



Markus Portmann
Vice-président
e4plus AG



Christoph Schaer
Vice-président
suissetec



Thomas Nordmann
Forum Stockage d'énergie
Suisse



Andreas Keel
Comité directeur
Énergie-bois Suisse



Martin Bölli
Comité directeur
Swiss Small Hydro



Harry Graf
Comité directeur
ewz



Konrad Rieder
Comité directeur
SIG



André Schreyer
Comité directeur
Enveloppe des édifices
Suisse



Hans Ruedi Schweizer
Comité directeur
Ernst Schweizer AG



David Stickelberger
Comité directeur
Swissolar



Luca Baldini
Comité directeur
ZHAW



Marc Bättschmann
Comité directeur
tend

Conseil scientifique

Dans le cadre des travaux de l'aeesuisse, le conseil scientifique fait office de think tank et de groupe de réflexion sur des dossiers politiques et des questions de fond dans tous les domaines de la politique énergétique et climatique. Il comprend plusieurs universitaires de renommée mondiale, disposant d'un réseau national et international.

Le conseil scientifique a trois missions clés:

1. Expertise: le conseil scientifique mène une réflexion autour des évolutions actuelles et participe à l'élaboration et à la définition de positions et de contenus.
2. Communication: il contribue activement à forger l'opinion publique et politique par l'intermédiaire d'articles spécialisés, de présentations événementielles et de contacts avec les autorités et les milieux politiques.
3. Réseau: il entretient et développe son réseau, afin de contribuer à un positionnement positif de l'aeesuisse dans l'économie, la science et la société.

Membres du conseil scientifique

- Pr Dr Luca Baldini, professeur au département Architecture, conception et génie civil et codirecteur du Centre des technologies de construction et processus ZBP de la ZHAW Zurich University of Applied Sciences | porte-parole du conseil scientifique de l'aeesuisse
- Pr Dr Christophe Ballif, directeur du PV Center au sein du centre de recherche CSEM (Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique)
- Pr Dr Massimiliano Capezzali, président du Pôle de compétences Énergies de la HEIG-VD
- Pr Dr Andreas Häberle, professeur et directeur de l'Institut de technique solaire (SPF) de la Haute école spécialisée de la Suisse orientale (OST)
- Pr Dr Martin Patel, professeur à la chaire en efficacité énergétique de l'Université de Genève
- Pr Dr Greta Patzke, professeure au département de chimie de l'Université de Zurich
- Pr Dr Andrea Vezzini, professeur en électronique industrielle à la Haute école spécialisée bernoise
- Dr François Vuille, directeur de l'énergie du canton de Vaud et ancien directeur exécutif du Centre de l'Énergie de l'EPFL



Pr Dr Luca Baldini
Chargé de cours en technologies du bâtiment intelligentes à la ZHAW, porte-parole du conseil scientifique



Pr Dr Christophe Ballif
Directeur du PV Center au sein du centre de recherche CSEM (Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique)



Pr Dr Massimiliano Capezzali
Président du Pôle de compétences Énergies de la HEIG-VD



Pr Dr Andreas Häberle
Professeur et directeur de l'Institut de technique solaire (SPF) de la Haute école spécialisée de la Suisse orientale (OST)



Pr Dr Martin Patel
Professeur à la chaire en efficacité énergétique de l'Université de Genève



Pr Dr Greta Patzke
Professeure au département de chimie de l'Université de Zurich



Pr Dr Andrea Vezzini
Comité directeur, professeur en électronique industrielle à la Haute école spécialisée bernoise



Dr François Vuille
Directeur de l'énergie du canton de Vaud

Secrétariat

Le secrétariat est responsable du travail interne à l'association, il accompagne les sections cantonales, il démarque des entreprises, des associations et d'autres organisations pour les inciter à adhérer, il gère et représente les intérêts sur le plan politique, il rédige des déclarations et des prises de position, il dirige le secrétariat de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables, il participe aux votes cantonaux ou en assume la responsabilité et il s'occupe des activités générales de relations publiques et avec les médias.



Stefan Batzli
Directeur



Fabienne Thomas
Responsable
Politique



Simon Dalhäuser
Responsable
Communication



Laurent Scacchi
Responsable
aeesuisse Romandie



Raoul Knittel
Responsable
Politique cantonale



Robin Huber
Collaborateur
Politique



Nathalie Güntert
Collaboratrice
Communication



Isabelle Jungi
Responsable
Administration



Dr Oliver Wimmer
Responsable
International



Gaby Müller
Responsable
Finances

aeesuisse romande

En 2023, l'aeesuisse romande a continué de renforcer sa présence en Suisse romande. Les efforts déployés dans le cadre de la campagne pour le oui à la loi climat ont notamment suscité beaucoup d'intérêt et ont permis d'ouvrir des portes. De nouvelles sections, dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, sont venues rejoindre celles qui existaient déjà en Romandie. L'aeesuisse romande les soutient au besoin dans leur action et entretient des échanges réguliers avec elles, afin de continuer à renforcer et à développer l'aeesuisse romande.

Groupes professionnels

Les groupes professionnels discutent préalablement des thèmes centraux pour le compte du comité directeur et émettent des propositions concrètes concernant les positions de l'aeesuisse.

Groupe professionnel EAE

Le groupe professionnel EAE réunit des entreprises d'approvisionnement en énergie qui, sous la direction de l'aeesuisse, s'engagent activement en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et jouent un rôle de pionnier dans ces domaines. Actuellement fort de 16 membres de l'aeesuisse, le groupe s'est réuni quatre fois au cours de l'année écoulée. L'acte modificateur unique a été au centre des débats. Le rôle de ce groupe professionnel est de représenter les intérêts des entreprises d'approvisionnement en énergie sous forme consolidée grâce à ses trois représentants au sein du comité directeur.


















Groupe professionnel Bâtiment

Le groupe professionnel Bâtiment s'est réuni plusieurs fois en 2023 :

- 4 réunions de commission (toujours en ligne)
- 3 réunions du groupe professionnel à Olten
- 1 table ronde avec des participants au Congrès de l'énergie thermique

Lors de ses réunions, le groupe professionnel s'occupe activement du développement du marché de l'énergie dans le bâtiment. Il se consacre entre autres aux aspects techniques et administratifs qui entravent le développement du marché. En résumé, le marché de la technique du bâtiment a connu une très belle évolution cette année, alors que l'efficacité des bâtiments et surtout l'enveloppe des bâtiments n'ont pas atteint leurs objectifs chiffrés en matière de perspectives énergétiques. Les raisons en sont multiples. Le groupe professionnel a élaboré des mesures à soumettre aux principaux acteurs.

La brochure « Énergie positive et neutralité climatique » a débouché sur six publications dans des revues spécialisées. La brochure a par ailleurs été présentée à des décideur·euse·s à l'occasion de quatre manifestations, ce qui a permis de faire comprendre au groupe cible l'importance des bâtiments dans le domaine de l'énergie.

Grâce au recrutement de trois nouveaux membres au cours de cette année, le groupe professionnel Bâtiment compte désormais 20 représentations permanentes à la fin 2023. Selon les estimations, celles-ci couvrent la majorité des marchés concernés dans les domaines de l'enveloppe du bâtiment et de la technique du bâtiment.



V - W D V S Verband Wärmedämmverbundsysteme
A - S I T E Association systèmes isolation thermique par l'extérieur
A - S I T C Associazione sistemi di isolamento termico a cappotto



« Notre économie nationale ne peut fonctionner qu'avec un approvisionnement énergétique sûr. Les énergies renouvelables locales et l'efficacité énergétique en constituent le fondement – ici et maintenant.

Les technologies respectueuses de l'environnement et du climat ainsi que les investissements dans l'efficacité énergétique créent de la valeur ajoutée chez nous, en Thurgovie. Pour cela, il faut des conditions-cadres favorables et un engagement à tous les niveaux. »

Walter Schönholzer,
Conseiller d'État
Canton de Thurgovie

Bilan et compte de résultat

Bilan	Réf. annexe	31.12.2023		31.12.2022	
			CHF		CHF
ACTIFS					
Actifs courants					
Liquidités		62'105	48.7%	113'756	68.2%
Créances pour livraisons et prestations	2.01	54'059	42.4%	36'090	21.7%
Autres créances à court terme	2.02	11'274	8.8%	16'841	10.1%
Total actifs courants		127'438	100.0%	166'687	100.0%
Total actifs immobilisés		0	0.0%	0	0.0%
Total ACTIFS		127'438	100.0%	166'687	100.0%
PASSIFS					
Capital emprunté					
Dettes pour livraisons et prestations	2.03	87'365	68.6%	110'828	66.5%
Revenus différés et provisions courantes	2.04	1'500	1.2%	8'111	4.9%
Total capital emprunté à court terme		88'865	69.7%	118'939	71.4%
Total capital emprunté à long terme		0	0.0%	0	0.0%
Total capital emprunté		88'865	69.7%	118'939	71.4%
Capital propre					
Capital social		38'573	30.3%	47'747	28.6%
Capital social 1.1.		47'747	37.5%	30'744	18.4%
Gain annuel / perte annuelle		-9'174	-7.2%	17'003	10.2%
Total capital propre		38'573	30.3%	47'747	28.6%
Total PASSIFS		127'438	100.0%	166'687	100.0%

Compte de résultat	Réf. annexe	2023		2022	
		CHF		CHF	
Cotisations, mécénat et sponsoring		439'239	38.7%	368'517	35.0%
Contributions réseaux		181'293	16.0%	184'599	17.5%
Prestations, événements, manifestations, contributions diverses		80'773	7.1%	39'279	3.7%
Recettes de projets		434'264	38.3%	468'140	44.4%
Baisses de recettes		0	0.0%	0	0.0%
Pertes sur débiteurs, adaptation du ducroire		-1'100	-0.1%	0	0.0%
Recettes nettes de livraisons et prestations		1'134'470	100.0%	1'060'535	100.7%
Variations de stock sur travaux commencés (coûts préliminaires pour manifestations dans l'année suivante)		0	0.0%	-7'200	-0.7%
Recette d'exploitation		1'134'470	100.0%	1'053'335	100.0%
Dépenses pour le siège		-254'406	-22.4%	-282'007	-26.8%
Coordination UI		-124'333	-11.0%	-117'644	-11.2%
Activité médiatique		-30'479	-2.7%	-32'075	-3.0%
Public Affairs		-225'728	-19.9%	-211'481	-20.1%
Salons/présentations		-3'970	-0.3%	-4'240	-0.4%
Site web / e-news		-36'223	-3.2%	-28'534	-2.7%
Relations publiques et documentation		-4'253	-0.4%	0	0.0%
Dépenses pour projets		-460'816	-40.6%	-383'037	-36.4%
Total dépenses d'exploitation		-1'140'207	-100.5%	-1'059'018	-100.5%
Résultat d'exploitation		-5'737	-0.5%	-5'683	-0.5%
Recette extraordinaire, unique ou hors période		100	0.0%	22'686	2.2%
Dépenses extraordinaires, uniques ou hors période		-3'538	-0.3%	0	0.0%
Résultat extraordinaire, unique ou hors période	2.05	-3'438	-0.3%	22'686	2.2%
- = perte annuelle / + = gain annuel		-9'174	-0.8%	17'003	1.6%

Annexe	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
1 Indications sur les principes appliqués dans le compte de résultat annuel si celles-ci ne sont pas légalement obligatoires		
Le présent compte de résultat annuel a été établi conformément aux dispositions de la loi suisse, notamment l'article sur la comptabilité commerciale et la facturation du droit des obligations (art. 957 à 962).		
2 Indications, détails et explications quant aux positions du bilan et des		
2.01 Revendications pour livraisons et prestations	54'059	36'090
Revendications pour livraisons et prestations envers des tiers	55'159	36'090
Provisions sur créances issues des livraisons et prestations	-1'100	-
2.02 Autres créances à court terme	11'274	16'841
Autres créances à court terme envers des tiers	11'274	16'841
2.03 Dettes pour livraisons et prestations	87'365	110'828
Dettes pour livraisons et prestations envers des tiers	75'365	110'828
Avances versées sur projets	12'000	-
2.04 Revenus différés et provisions courantes	1'500	8'111
Revenus différés	1'500	8'111
2.05 Résultat extraordinaire, unique ou hors période	-3'438	22'686
Recette extraordinaire, unique ou hors période	100	22'686
Dons liés à des événements de périodes antérieures	-3'538	-
dont : don	100	-
Compensations suite à la révision de la TVA pour 2018-2022	-3'538	-
3 Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	≤ 10	≤ 10
4 Événements majeurs après la date de clôture du bilan		
Aucun événement majeur, susceptible d'affecter la pertinence des comptes annuels de 2023 ou devant être mentionné ici, n'est survenu après la date de clôture du bilan.		





aeesuisse

Association faîtière de l'économie des énergies
renouvelables et de l'efficacité énergétique
Falkenplatz 11, case postale, CH-3001 Berne
+41 31 301 89 62
www.aeesuisse.ch

